

Mouvement Démocrate

Village Famille

Bioéthique Enfance

Thématique :

‘Intergénérationnel’

Ecrit par Sébastien BEAUVAL
Aout- 2025

« L’Intergénérationnel » désigne les relations où plusieurs générations cohabitent, coopèrent, s’entraident et partagent des savoirs, des valeurs et des expériences. La dynamique est réciproque, permettant ainsi à chaque génération de bénéficier d’un enrichissement mutuel basé sur la transmission entre générations.

S’il est plus difficile d’agir sur les relations intergénérationnelles dans la sphère privée et familiale ; il est en revanche possible de mener des politiques ambitieuses basées sur l’intergénérationnel auprès de la sphère publique, notamment social, éducative et associative pour renforcer le lien social entre les générations.

Par sa proximité et sa confiance avec les français, la commune est l’échelle la plus adaptée pour porter les politiques intergénérationnelles. D’autre part, les communes disposent à la fois de structures jeune (école, périscolaire, maison des jeunes), de structures Seniors, d’équipements artistiques ou sportives ainsi que du lien avec le tissu associatif local. Elles peuvent donc avoir un rôle de chef d’orchestre des politiques basées autour de l’Intergénérationnel.

Objectifs

1. Rassembler les générations pour faire société
2. Lutter contre les discriminations liées à l’âge :
 - Les seniors sont conservateurs // les seniors ne nous comprennent pas
 - La jeunesse perd ses valeurs // la jeunesse ne nous respecte pas
3. Développer le lien social et lutter contre l’isolement des seniors

Au niveau national

Intégrer l’intergénérationnel comme un module obligatoire dans les projets pédagogiques menés en primaire (définir un niveau, i.e. CM1) en appui avec les collectivités locales, le tissu associatif et les structures seniors (EHPAD, résidence autonomie...)

Au niveau local

Développer des actions intergénérationnelles dans le cadre des politiques envers les aînés en lien avec les jeunes de la ville sur le temps scolaire et/ou périscolaire.

Propositions :

1. La Réserve Seniors

Au même titre que la gestion du fichier des personnes vulnérables, les CCAS/CIAS auraient en charge la gestion d'une Réserve Seniors dont l'objectif est de recenser les Seniors du territoire souhaitant s'inscrire dans des projets locaux d'intérêt général basés notamment sur l'Intergénérationnel.

Obligations pour le CCAS/CIAS/Collectivité :

- Communiquer à minima une fois par an sur les supports de la ville pour recruter des Seniors sur la Réserve Seniors
- Faire le lien avec les services en lien avec la jeunesse au sein de la commune : Education, Périscolaire, Restauration Scolaire, Mission Locale...
- Orchestrer et dynamiser les projets intergénérationnels sur le territoire

Exemples d'activités où la réserve Senior peut-être activer :

- Mentorat au sein des Missions Locales, Ecole de la 2^{ème} Chance
- Projets Intergénérationnels (*cf. rubrique dédiée*)
- Devoir de mémoire (*cf. rubrique dédiée*)
- Lecture dans les écoles Maternelles
- Encadrement des sorties scolaires : sortie de fin d'année, piscine...

2. Service Civique Seniors

S'appuyer sur le dispositif : « Service Civique Solidarité Seniors » porté par le groupe Unis-cité <https://www.sc-solidariteseniors.fr/>

Pour rappel : indemnité pour le jeune volontaire : 610€/mois dont 510€ pris en charge par l'état via le Service Civique. Reste à charge pour la Collectivité Locale ou l'association : 100€ par mois

Durée du Service Civique Solidarité Seniors : 6 à 8 mois

Dédié aux jeunes entre 16 et 25 ans

Evolutions à mettre en place :

- Etendre la durée des Services Civiques Solidarité Seniors à 12 mois autant que possible
- Mieux communiquer auprès des jeunes sur le dispositif Service Civique Solidarité Seniors : campagne de communication Réseaux Sociaux
- Favoriser les liens entre Mission Locale et le dispositif Service Civique Solidarité Seniors

- Accompagner les Collectivités Locales et CCAS/CIAS sur les missions à donner dans le cadre d'un Service Civique Solidarité Seniors :
 - Visite à Domicile
 - Campagne d'appel auprès des Seniors Isolés / Personnes vulnérables
 - Accompagnement des animations et sorties favorisant le lien social...

3. Les projets Intergénérationnels

En lien avec les spécificités du territoire et dans le cadre des politiques à destination des aînés, mettre en place des projets de lien social basés sur l'Intergénérationnel avec l'appui des structures jeunesse de la ville : école, périscolaire, maison des jeunes... Il est souhaitable que le projet s'étale sur un temps long afin de pouvoir établir une relation approfondie entre les jeunes et les aînés.

Exemple de projets intergénérationnels :

- Déjeuner intergénérationnel : avec les appuis des équipes de la restauration scolaire, une classe de la ville et un groupe de seniors, apprennent à concocter un menu équilibré à partir de recette d'antan. Avec des temps théoriques et des temps pratiques (test à l'aveugle, cuisiner les recettes...), le menu élaboré sera servi dans les écoles de la ville. *Projet mis en place à Courbevoie (92)*
- Le bridge : accessible à tous, ce jeu développe la mémoire, la concentration, la logique et la prise de décision dans une ambiance conviviale. Pour les jeunes, le bridge est également un support efficace à l'apprentissage des mathématiques. *Projet mis en place à Nogent-sur-Marne (94)*
- Les rencontres artistiques : L'art par essence se nourrit des évolutions du temps et suit les tendances de chaque génération. Au sein d'une même discipline, l'idée serait de faire se parler les tendances artistiques de différentes générations.
 - Poésie versus Slam
 - Peinture versus Peinture de rue
 - Musique classique versus musique électronique...
- Les jeux vidéos : Wii Sports mais aussi des jeux de quizz (GeoGuessr, etc...) peuvent être des bases intéressantes pour construire un projet ludique sur des temps périscolaires ou sur des stages pendant les vacances scolaires.

4. Le devoir de mémoire

Par les anecdotes et les échanges avec les aînés, l'Intergénérationnel a la capacité de rendre concret pour les jeunes le Devoir de mémoire. L'idée serait ainsi de mobiliser des Seniors pour mieux comprendre des faits historiques qu'ils auraient pu vivre ou que leur famille aurait pu vivre.

Exemple de sites autour de la Shoah et de la 2^{nde} Guerre Mondiale :

- Auschwitz-Birkenau Memorial
- Le Mémorial de la Shoah à Paris
- Le Mémorial de la Shoah à Drancy

En dehors de la Shoah, d'autres thématiques pourront être abordées, notamment avec l'ouverture prochaine du musée du Grand Siècle à Saint-Cloud, prévue en 2026.

5. La colocation Intergénérationnelle

Selon le Cercle Vulnérabilité et société, « qu'il s'agisse de la charte de la cohabitation intergénérationnelle inscrite dans la loi ELAN (Evolution du Logement de l'Aménagement et du Numérique) ou de mesures gouvernementales comme l'AVP (aide à la vie partagée) consistant en des aides du département et de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) pour promouvoir l'habitat inclusif, ces approches demeurent encore majoritairement pensées autour de la question de la perte d'autonomie et du handicap. **Elles devraient voir leur champ s'étendre à l'ensemble de la problématique de préservation et de régénération du lien intergénérationnel.** »

Poser la dimension intergénérationnelle comme un déterminant des politiques de l'habitat

De la même manière que les politiques de l'habitat et du logement intègrent désormais des critères écologiques obligatoires, **elles devraient intégrer pareillement des critères intergénérationnels obligatoires** (notamment pour les projets de rénovation urbaine) pour accompagner la transition sociale. »

Développer des incitations fiscales pour toute personne hébergeant des étudiants.

Souvent, les maires ne connaissent pas ces systèmes, ou ne sont pas très allants. Il faut donc les y inciter en montrant que ça marche. Demander via des circulaires aux préfets ou tout autre moyen d'inciter par tous moyens les maires à développer le logement inter générationnel sur leurs communes. On contribuerait à résorber un peu les problèmes de logements étudiants et on contribuerait à la lutte contre la solitude. Cette solution n'est pas une solution miracle, mais elle pourrait permettre à des dizaines de milliers de jeunes sur le territoire de poursuivre des études et préparer leur avenir. Il faut inciter et sécuriser ces solutions solidaires.

- Favoriser le passage à l'échelle des solutions innovantes comme l'accueil de jeunes issus de la protection de l'enfance en résidence intergénérationnelle (rapport Sichel pour la protection de l'enfance)

La transmission de patrimoine : Faciliter les transmissions intergénérationnelles en particulier les donations entre parents et enfants, et entre grands-parents et petits enfants, par exemple en agissant sur les durées de constitution de l'abattement de la fiscalité ou sur le montant des droits en fonction de l'âge du donataire. (inspiré par l'UNAF)

Données démographiques en France

Tranche d'âge	Pourcentage
Moins de 12 ans	≈ 13 %
Moins de 15 ans	≈ 16,7 %
Moins de 18 ans	≈ 20 %
Moins de 20 ans	≈ 22,7 %
Moins de 25 ans	≈ 28,5 %
Plus de 60 ans	≈ 27,7 %
Plus de 65 ans	≈ 21,9 %
Plus de 70 ans	≈ 16,0 %
Plus de 80 ans	≈ 5/6 %

SYNTHESE DES PROPOSITIONS

Aider à l'insertion des jeunes

1. Développer massivement le parrainage et le mentorat
2. Instaurer un service de mise en relation jeunes/ actifs / seniors, au niveau communal - valoriser et faire des campagnes de com pour recruter des jeunes en service civique avec des missions du type visite à domicile piloté par les CCAS et CIA
3. Co voiturage intergénérationnel : permettre à des retraités ayant un véhicule de véhiculer des jeunes sur le territoire pour leur permettre de participer à différentes activités et faciliter leur mobilité, et vice-versa.
4. Démultiplier les solutions de logement intergénérationnel. Développer des **incitations fiscales** pour toute personne hébergeant des étudiants.
5. Développer des mécanismes de transmission de patrimoine tout au long de la vie,
6. créer une réserve Seniors pilotés par les CCAS ou CIAS pour mettre en place des actions intergénérationnelle sur le temps scolaires ou périscolaire

Recréer du lien social

7. Massifier les plans de lutte contre la solitude,
8. faciliter l'ouverture de bars associatifs/ lieux de rencontre et de convivialité en zone rurale,
9. Développer les services civiques inter générationnels
10. Développer les jumelages entre villes et villages ruraux